AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0647
FR0000125684-FS0223

13 mars 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ZODIAC AEROSPACE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 mars 2017, la société de droit américain de l'Etat du Delaware Artisan Partners Limited Partnership[1] (2711 Centerville Road, suite 400 c/o Corporation Service Company, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 mars 2017, le seuil de 5% du capital de la société ZODIAC AEROSPACE et détenir, pour le compte desdits fonds, 14 590 924 actions ZODIAC AEROSPACE représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 3,86% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre d'actions de la société ZODIAC AEROSPACE.

[1] Contrôlée par la société Artisan Investments GP LLC (agissant en qualité de « *general partner* »), elle-même contrôlée la société Artisan Partners Holdings LP. Il est précisé que la société Artisan Partners Holding LP. est l'unique membre de la société Artisan Investments GP LLC et « *limited partner* » de la société Artisan Partners Limited Partnership. La société Artisan Partners Holding LP est contrôlée par Artisan Partners Asset Management Inc (« *agissant en qualité de « general partner* »), une société cotée sur le New York Stock Exchange.

[2] Sur la base d'un capital composé de 292 162 799 actions représentant 377 749 387 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.